

DOSSIER SPÉCIAL

MONDIAL DU BÂTIMENT :

à quoi s'attendre pour cette édition 2024 ?

P.32

**Nouveau gouvernement :
le bâtiment réagit**

P.31

**La France manque
toujours de logements**

P.35

**Le photovoltaïque
à la traîne ?**

SOMMAIRE

▶ Édito	3
▶ Dossier spécial Mondial du Bâtiment	5
▶ Les actus du mois	24
• Le logement social sous tension	31
• Nouveau gouvernement	32
• Le photovoltaïque à la traîne ?	35
▶ Conjoncture	39
▶ Architecture	44
▶ Les vidéos du mois	47
▶ Carnet de nominations	48
▶ Les produits du mois	49

ÉDITO

En cette année paire, c'est une nouvelle édition du Mondial du Bâtiment qui se profile à Porte de Versailles. Alors, à quoi s'attendre pour cette nouvelle formule 2024 ?

C'est un salon XXL qui ouvre ses portes aux professionnels du bâtiment, avec une surface agrandie de 20 % pour accueillir EquipBaie-Métaexpo. 44 000 m² seront ainsi consacrés au secteur de la baie-menuiserie.

Malgré une surface étendue, le nombre d'exposants, lui, se révèle être légèrement réduit par rapport à l'édition 2022, avec environ 1 300 exposants, contre 1 700 deux ans plus tôt.

Cette année, le salon s'annonce en revanche plus riche en conférences, avec notamment un espace "Renodays by Batimat", dédié à la rénovation énergétique, et plus de 350 conférences et animations prévues sur quatre jours.

Reste à savoir si cette nouvelle édition dépassera le nombre de visiteurs de l'édition 2022, qui avait enregistré +15 % par rapport à celle de 2019.

En avant-première, vous découvrirez dans notre dossier spécial les innovations qui seront présentées dans chaque secteur, avec un focus sur la salle de bains (Idéobain), les menuiseries (EquipBaie-Métaexpo), les énergies renouvelables (Interclima) et les nouvelles technologies (Batimat).

L'occasion de faire un point sur la situation de ces différents secteurs, qui doivent s'adapter à une conjoncture économique et politique complexe, tout en prenant en compte les impératifs de la transition écologique.

Bonne lecture et bonne visite !



Claire Lemonnier
Rédactrice en chef



GAGNEZ

en prévention

en performance

Préparation des chantiers

Formation des équipes

Equipements innovants

Réussite de l'entreprise

Gain en efficacité

Bien-être au travail

Découvrez l'effet

Prévention Performance



OPPBTP

IDÉOBAIN : QUELLES TENDANCES POUR LES SANITAIRES ?



Quelles tendances reflète le salon Idéobain 2024 ? Réponses avec l'AFISB et les lauréats de la catégorie Salle de bains des Awards de l'Innovation.

Comment résumer les nouveautés du salon Idéobain 2024 ? Hubert Maitre, secrétaire général de l'Association Française des Industries de la Salle de Bains (AFISB), nous évoque des dynamiques de longue date. D'abord : l'empreinte environnementale.

« Au-delà des performances techniques, esthétiques et de confort toujours recherchées, c'est la feuille de route de tous les fabricants aujourd'hui », assure-t-il, avec notamment la « recyclabilité, le taux de matière recyclée entrant dans la composition des produits mais aussi la réparabilité avec son corolaire : la disponibilité des pièces détachées sur de longues durées ».

Vers plus d'économies d'eau, mais pas que

Que dire également des consommations d'eau, souvent imputées à la salle de bains ? « Depuis 20 ans, on offre des produits

économiques en eau, au débit minimum. À technologie équivalente, on peut cependant encore baisser la consommation des robinetteries grâce à la généralisation des thermostatiques, des boutons de commande plutôt que des poignées, des détecteurs de présence et des applications, qui optimisent les consommations notamment en collectivité », nous expose Hubert Maitre. En parallèle, la distance d'acheminement de l'eau chaude sanitaire (ECS) doit être réduite, notamment en intégrant la production dans les salles de bains ou le plus à proximité.

D'autant que certaines innovations économiques en eau veulent se démocratiser. C'est le cas pour Geberit et son premier WC lavant grand public. Nommée Alba et rattachée à la gamme AquaClean, la solution est lauréate Bronze dans la catégorie Salle de bains des Awards de l'Innovation, compétition organisée pour le Mondial du Bâtiment. Son coût : 995 € HT.

IDÉOBAIN : QUELLES TENDANCES POUR LES SANITAIRES ?

« Ce prix est bienvenu, car il confirme que le marché du WC lavant est en pleine croissance », abonde Sandrine Garcia, marketing communications manager de la marque suisse en France.

Pour un prix accessible, Alba concentre des technologies de base telles que le TurboFlush, système de rinçage silencieux et latéral, créant un « effet de tourbillon dans la cuvette, améliorant les performances de chasse, avec seulement 3 litres », nous rappelle Anne-Sophie Kidza-Blanc, chef de produits céramique et meubles de Geberit.



Technologie Turboflush de Geberit - ©Geberit

À rappeler que le WC lavant intègre le jet Whirlspray, assurant un nettoyage à l'eau enrichie d'air, et évitant le recours au papier toilette et les consommations d'eau pour l'évacuer.



Technologie de jet Whirlspray - ©Geberit

Autre point soulevé par le secrétaire général de l'AFISB : les économies d'énergie, notamment vis-à-vis de la production d'eau chaude sanitaire. « Optimiser la production d'ECS permet de réduire la consommation d'énergie primaire : électricité, gaz... ».

C'est le pari relevé par Nobili et ses produits Sole, lauréats Argent de la catégorie Salle de bains des Awards de l'Innovation. Les robinets de la gamme, dotés d'un aérateur Neoperl, sont capables de contenir le débit à 5 litres par minute. De plus, ils se démarrent en froid, évitant l'allumage de la chaudière et ainsi le rejet de CO2.

Toujours plus de confort d'utilisation et d'installation

Selon le type d'application, les robinets de la gamme Sole assurent un confort différent. Pour le plafonnier, « l'avantage est d'avoir la poignée d'ouverture-fermeture directement sur le tube. Donc vous n'avez pas une commande qui sort de la vasque et n'assure pas de confort », nous décrit Carlo Alberto Dal Negro, Global Export Manager du groupe Nobili.

Le lavabo mural Sole, quant à lui, assure un confort pour l'installateur. « Vous n'avez qu'un seul trou à faire. Contrairement à tout ce qu'on peut faire dans toutes les applications. Il y a en plus toute la partie manœuvre ouverture-fermeture sur ce bloc, qui facilite la manipulation du mitigeur », nous indique M. Dal Negro.

IDÉOBAIN : QUELLES TENDANCES POUR LES SANITAIRES ?

La facilité d'installation est aussi la raison d'être des produits cleanFlow de la marque burgbad, gamme médaillée Or dans la catégorie Salle de bains des Awards de l'Innovation. « *Le cleanFlow se décompose en deux parties : le cleanFlow et le cleanFlow+* », nous présente Laurent Longhi, chef de produit de burgbad France.



Siphon cleanFlow de la marque burgbad - ©burgbad

Le cleanFlow est un siphon, « *facile et rapide à installer, un point très intéressant pour les poseurs. Il est aussi pratique dans l'usage, puisqu'il est facile à nettoyer et réduit les mauvaises odeurs* », détaille M. Longhi.

Le cleanFlow +, bonde optionnelle, peut se refermer grâce à un système clic-clac, et pour remplir la vasque d'eau. Une « *utilisation assez traditionnelle, mais pouvant être demandée, afin de laver quelque chose ou se nettoyer les mains* », justifie le chef de produit de burgbad France. Il ajoute : « *elle a un système de trop-plein qui s'active automatiquement, quand l'eau atteint un certain niveau, et évacue l'eau pour éviter le débordement* ».

Son installation se fait sans outil et possiblement sur un meuble sous vasque à poser. La bonde est également compatible avec les vasques à poser.

Rendre les sanitaires accessibles à tous

La salle de bains est vue comme un sanctuaire de l'adaptation à la perte d'autonomie, avec le déploiement de MaPrimeAdapt' en France, voire bien avant.

Dans la construction, depuis la loi de 2005 consacrée à la question, « *la salle de bains a fait énormément de progrès sur l'accessibilité. Les espaces douches, devenus transparents, se sont agrandis et ouverts, les appareils sanitaires sont plus compacts et suspendus comme les cuvettes et les meubles. Il y a beaucoup de produits multifonctions et asymétriques pour gagner en fluidité-sécurité de déplacement et en confort, sans casser les murs. C'est le cas des baignoires bains-douche ou des cuvettes lavantes qui offrent en plus la fonction bidet* », observe Hubert Maître de l'AFISB.

D'où l'intérêt porté par le jury des Awards de l'Innovation au WC lavant Alba de Geberit. « *Quand on est en perte d'autonomie, on n'a pas la même souplesse et se retourner pour aller prendre un rouleau de papier devient compliqué. Il a aussi toute sa place dans ce contexte* », soutient Sandrine Garcia.

Sans compter les autres produits composant l'offre de la marque pour ce marché : cuvettes suspendues pour les

IDÉOBAIN : QUELLES TENDANCES POUR LES SANITAIRES ?

personnes à mobilité réduite comme le Geberit One, plaques de déclenchement sans contact, lavabos Renova Comfort adaptés aux fauteuils roulants ou receveurs de douche anti-glisse et zéro-ressaut...

De la sobriété, de la modularité et du naturel dans les décors

La salle de bains est aussi un décor et Idéobain l'endroit pour confirmer les tendances design. Chez Geberit, la modularité est reine. En témoigne son concept Mix & Match, permettant au client de mélanger céramique et meuble parmi trois gammes : Geberit One, Acanto et iCon. « *En fonction de si on veut du lavabo épais ou slim, d'un meuble 1 ou 2 tiroirs, il y a 3 000 combinaisons possibles* », complète Anne-Sophie Kidza-Blanc.

Le mat s'affiche également dans leurs produits : noir pour les meubles, blanc pour la céramique. Et surtout, il y a les finitions bois. « *Le chêne reste très présent. Sur les meubles, le bois foncé refait son retour progressivement* », nous précise Anne-Sophie Kidza Blanc.

Pareil dans l'offre burgbad, marquant « *une vraie tendance aux matières naturelles et authentiques, qui apportent beaucoup de sérénité dans la salle de bain* », selon Laurent Longhi.

L'intéressé évoque le mélaminé bois décor chêne classique, reproduisant réalistiquement le veinage du bois, de visu comme au toucher. S'ajoutent à cela un

plateau en bois massif, taillé au biseau sur le chant avant pour un aspect brut, tout comme les plateaux en pierre fine, pour vasque à poser, combinant réalisme de la pierre et une précision au millimètre.

burgbad France affichera également sur Idéobain sa colonne de salle de bains Magic Twist, dont la partie haute a la capacité de pivoter sur elle-même. « *Quand elle est en position ouverte, on a une accessibilité à tous les éléments qui sont stockés dans la colonne* », nous décrit M. Longhi.



Coloris proposés dans la gamme de robinets Sole par Nobili - ©Nobili



« Dans la robinetterie, on demande beaucoup de couleurs différentes : du bronze, du cuivre, du doré, surtout en brossé. On revient un petit peu à des lignes plus rondes, laissant tomber les lignes carrées et dures »

Carlo Alberto Dal Negro, global export manager du groupe Nobili

Propos recueillis par Virginie Kroun

LA WEBSÉRIE

NOUS OUVRONS LA PORTE À TOUS VOS PROJETS

Nos services sur-mesure pour vos portes intérieures !



Pour plus d'informations
sur nos services



DÉLAIS DE LIVRAISON
OPTIMISÉS
(OFFRE PREMIUM
HUISSERIES 72H)



BIBLIOTHÈQUE
DISPONIBLE SUR
ELCIA ET POUR TOUS
LES CHIFFRAGES EN
STANDARD ET HORS
STANDARD



DES FORMATIONS
SUR-MESURE ASSURÉES
PAR NOS FORMATEURS
EXPERTS



UN ACCOMPAGNEMENT
TERRAIN DE
PROXIMITÉ GRÂCE
À NOTRE MAILLAGE
COMMERCIAL



DES BINÔMES
COMMERCIAL /
COORDINATEUR
SERVICE CLIENTS POUR
UNE PLUS GRANDE
RÉACTIVITÉ



Pour l'édition 2024 du Mondial du Bâtiment, des premières tendances émergent au sein de chaque secteur. Du côté des énergies renouvelables, l'heure est notamment à la démocratisation du photovoltaïque en façade et sur les toitures plus fragiles. Focus sur trois nouveautés présentées à l'occasion du salon.

En amont du Mondial du Bâtiment 2024, les Awards de l'Innovation ont permis de découvrir quelques nouveautés en avant-première.

Parmi les tendances qui ressortent, le photovoltaïque continue d'affirmer sa présence. Il ne se met plus uniquement en toiture, mais habille aussi désormais les façades, avec des solutions plus ou moins visibles.

Démocratiser le photovoltaïque en façade

C'est notamment le cas d'« Ultrawatt Pro », qui fonctionne sous la forme d'un assemblage de cassettes photovoltaïques, avec pour objectif de rendre ludique le photovoltaïque et ainsi qu'il se démocratise mieux.

« À la base, l'idée de la façade photovoltaïque que nous avons développée en 2022, c'était vraiment de créer une boîte de jeu pour simplifier l'utilisation pour les architectes, parce que souvent, la façade en aluminium composite fait peur, c'est complexe », nous explique Jean-Charles Battut, PDG d'Ultrawatt.

« Nous avons créé une boîte de jeu de 11 pièces qui sont standardisées. On peut s'adapter à toute longueur de façade sans avoir à faire du sur-mesure. Les architectes ont plus de facilité à envisager d'utiliser des cassettes photovoltaïques en façade parce qu'ils n'ont pas cette appréhension du tout sur-mesure et du délai qui en découle. Nous, sur 4 jours, nous pouvons livrer une façade », résume-t-il.

LE PHOTOVOLTAÏQUE À LA CONQUÊTE DES FAÇADES

Afin de parvenir à un rendement énergétique aussi intéressant qu'en toiture, ces cassettes photovoltaïques sont légèrement inclinées. Elles permettent d'assurer l'autoconsommation dans le tertiaire (locaux commerciaux, bureaux, piscines, gymnases...), notamment pour des bâtiments ne pouvant pas supporter le poids de panneaux traditionnels en toiture.



©Ultrawatt

« Notre cible, c'est vraiment le tertiaire. Tout ce qu'on appelle "la France moche", des zones artisanales, zones commerciales, zones industrielles, qui réunit quand même beaucoup de bâtiments avant les années 2000, où on ne peut pas vraiment mettre de panneaux photovoltaïques sur la toiture, parce qu'il y a plein de contraintes de charpente, de structure, d'étanchéité. Alors qu'en façade, on peut facilement utiliser notre produit », nous détaille son PDG.

Et d'ajouter : « Dans le résidentiel, nous avons des discussions avec des bailleurs sociaux, mais ça n'était pas une cible que l'on visait initialement. C'est une typologie de clients qui ont trouvé un intérêt parce que sur les tours HLM, il y a souvent de petites toitures, mais de grandes façades ».

Alléger les panneaux photovoltaïques en toiture

La solution « *Luxsiol Zinc* », de l'entreprise Creawatt, apporte quant à elle une réponse à la problématique du poids des panneaux photovoltaïques en toiture. Grâce à des panneaux photovoltaïques qui ne sont plus en verre mais en fibre de verre et en résine, le poids est extrêmement réduit.

« Creawatt a développé une solution de panneaux photovoltaïques légers qui s'adaptent à des toitures qui ne sont pas capables de supporter le poids d'un panneau photovoltaïque traditionnel. Un panneau photovoltaïque traditionnel, c'est 20 kg par m², alors que notre panneau léger est à 3 ou 4 kg par m² », nous précise Laurent Mimaud, directeur général de Creawatt.

Avec cette petite révolution, les toitures parisiennes en zinc peuvent désormais être équipées de panneaux photovoltaïques.

Autre avantage : sa résistance face aux épisodes de grêle. « Contrairement au verre, la fibre de verre a la capacité de mieux absorber l'impact des grêlons », souligne Laurent Mimaud, qui précise que ces panneaux résistent également à des vents allant jusqu'à 280 km/h.

De nombreux atouts qui ont permis à la solution de Creawatt de remporter la médaille « argent » de la catégorie « Gros œuvre, structure et enveloppe » des Awards de l'Innovation 2024.

Quand photovoltaïque rime avec artistique

Autre solution photovoltaïque, autre stratégie, avec « Colorblast » de Glass Partners Solutions. Cette innovation de photovoltaïque en façade, développée avec l'entreprise Kameleon Solar, basée aux Pays-Bas, vise cette fois-ci à rendre les cellules photovoltaïques les plus discrètes possibles, et même à les utiliser comme des pixels pour en faire une œuvre d'art.

« Ce sont des panneaux solaires imprimés via des motifs hexagonaux, que l'on voit à l'œil nu quand on est proche du panneau, mais qui – lorsqu'on s'éloigne un peu de 5 à 10 mètres – donnent une image homogène. La captation de l'énergie solaire se fait par les interstices noirs qui sont entre ces éléments, et une autre partie par les couleurs qui sont liées à l'impression du motif ou du design », nous explique Marc Dufreche, en charge de la communication de Glass Partners Solutions.



©Bjørn Vijlbrief - Kameleon Solar / Colorblast

“

« L'intérêt de Colorblast par rapport à d'autres solutions, c'est qu'elle va apporter cet esthétisme que d'autres solutions n'apporteraient pas. On va notamment pouvoir imiter des matériaux »

**Julien Niogret, responsable commercial
chez Glass Partners Solutions**

Initialement dédié à la façade, Colorblast offrirait tant de possibilités, que ses créateurs sont aujourd'hui également consultés pour des projets en toiture. Ainsi, la solution équipe déjà la toiture d'un musée rénové aux Pays-Bas.

« C'était un musée historique, donc il y avait des contraintes patrimoniales. Il fallait respecter l'histoire du bâtiment, et notamment la toiture en zinc. Donc nous avons fait des panneaux imitation zinc, et cela été validé par l'association des architectes des Pays-Bas, qui est l'équivalent des Architectes des Bâtiments de France », nous raconte Marc Dufreche. « Quand on voit tous les toits en zinc de Paris, cela pourrait faire beaucoup de production électrique ! », ajoute-t-il.

LE PHOTOVOLTAÏQUE À LA CONQUÊTE DES FAÇADES

Plus récemment, Glass Partners Solutions a été consultée par la ville d'Arcachon, qui souhaiterait pouvoir concilier photovoltaïque et respect de ses bâtiments classés arborant des tuiles. Colorblast s'inscrit alors comme une alternative aux tuiles photovoltaïques. « *On peut imiter tous les types de toitures* », précise Julien Niogret.

Toujours des freins réglementaires

Toutefois, si la solution a déjà été mise en œuvre sur une dizaine de bâtiments aux Pays-Bas, aucun projet n'a pour le moment abouti en France. En cause selon l'entreprise : de trop nombreux freins réglementaires dans l'Hexagone.

« *Nous n'avons pas encore trouvé en France des gens qui seraient capables de payer un Atex pour ce projet, étant donné que nous n'avons pas encore d'avis technique. Les gens sont encore frileux par rapport à cette solution, bien qu'on ait des garanties et des certifications européennes concernant le feu, ou le Certisolis concernant le panneau solaire. Nous avons les certifications européennes, mais en France cela bloque toujours un peu pour l'instant* », regrette ainsi Marc Dufreche.

Un marché encore voué à se développer en France

Le point commun des trois nouveautés présentées ? Ces dernières s'adressent à ce jour prioritairement au marché du tertiaire, car elles restent onéreuses pour des particuliers. Et si fabriquer les panneaux

ou cellules photovoltaïques en France ou en Europe est un objectif à plus ou moins court terme, ils sont à ce jour presque exclusivement conçus en Chine, essentiellement pour des raisons de coût.

« *Nous faisons toujours sous-traiter la fabrication en Chine. Et en parallèle, nous avons candidaté à France 2030 pour installer une usine de fabrication dans nos locaux du Loiret, pour avoir une partie de notre production qui soit 100 % fabriquée en France* », nous indique de son côté le directeur général de Creawatt.

Ainsi, ces trois innovations témoignent du développement du marché du photovoltaïque, qui conquiert même les façades, ainsi que les toitures les plus fragiles.

Rappelons qu'en France, le nombre d'installations photovoltaïques a doublé en 2022 et 2023, et que la puissance raccordée a augmenté de 30 %, pour un total de 3 135 mégawatts, d'après les derniers chiffres Enedis datant de janvier 2024.

Toutefois, l'Hexagone peut mieux faire, selon Hello Watt. Si la France fait partie des pays européens les plus ensoleillés, aux côtés de l'Espagne et de l'Italie, le pourcentage de logements équipés reste faible, avec environ 600 000 foyers, soit seulement 1,6 % du parc, contre 16 % dans un pays frontalier comme la Belgique.

Propos recueillis par Claire Lemonnier



Rencontrez les experts
EDILIANS sur **BATIMAT**.

Stand P066 - Hall 1

BATIMAT 2024 : L'innovation EDILIANS pour des toitures durables

Rejoignez EDILIANS au salon BATIMAT 2024 pour explorer nos innovations en tuiles terre cuite, rénovation énergétique et solaire photovoltaïque. Retrouvez-nous au stand P066, Hall 1, pour transformer vos projets de toiture.

À l'occasion du salon BATIMAT 2024, EDILIANS, marque de référence en France pour les toitures en terre cuite, la rénovation énergétique et le solaire photovoltaïque, vous invite à découvrir ses dernières innovations. Du 30 septembre au 3 octobre, rejoignez-nous sur le stand P066 du Hall 1 pour échanger avec nos experts et explorer nos solutions performantes et durables.

Des solutions innovantes pour des toitures durables

Nous mettons en avant notre savoir-faire en tuiles terre cuite avec une gamme alliant tradition et modernité. Nos tuiles, disponibles en divers styles et finitions, sont conçues pour résister aux conditions les plus sévères tout en assurant une performance énergétique optimale. Elles offrent à vos projets une combinaison parfaite de durabilité et d'esthétisme.

La rénovation énergétique au cœur de notre démarche

Avec la montée des enjeux environnementaux, EDILIANS s'engage activement dans la transition énergétique. Nos solutions de rénovation énergétique sont conçues pour améliorer l'isolation thermique, optimiser la ventilation et renforcer l'étanchéité des toitures.

>> LIRE LA SUITE



Le Mondial du Bâtiment est sur le point de démarrer. Tous les acteurs du BTP seront réunis pendant quatre jours à Paris Expo Porte de Versailles. Les professionnels de la baie-menuiserie vont profiter de cette immense vitrine qu'est ÉquipBaie-Métaexpo pour présenter les nouveautés du marché, sans omettre d'aborder les défis et enjeux qui se dressent devant eux.

À l'approche du Mondial du Bâtiment, tous les acteurs du monde du BTP se préparent à recevoir clients, partenaires et adhérents pour échanger sur les grands enjeux à venir et dévoiler les toutes dernières nouveautés. Le secteur de la baie-menuiserie ne fait pas exception.

Industriels comme syndicats, chacun prépare son salon dans un contexte économique et politique plus qu'incertain. Hors de question pour autant de se laisser aller au pessimisme. L'heure est à la mobilisation, et c'est là tout l'enjeu du Mondial du Bâtiment : se rassembler pour mieux faire face aux défis de demain.

Le salon va être l'occasion pour de nombreux industriels de présenter leurs nouveautés. C'est ce que ne va pas manquer de faire le groupe Lorillard,

fabricant et installateur de menuiseries en bois, aluminium et PVC.

Une solution plus respectueuse de l'environnement

Présent sur le salon, qui se tiendra à Paris Expo Porte de Versailles du 30 septembre au 3 octobre, le groupe présentera notamment Fusia, sa nouvelle menuiserie mixte-bois.

Sonia Mougey, directrice marketing et R&D du groupe Lorillard, nous en dit plus sur cette solution : « *En termes de développement produit, on s'inscrit dans une démarche d'éco-responsabilité. Nous avons conçu et pensé Fusia avec, en tête, cet objectif environnemental. Cette nouvelle menuiserie mixte bois-alu comporte un système d'assemblage mécanique que nous avons*

breveté, et qui permet de démanteler les matériaux en fin de vie assez simplement par rapport aux conceptions plus traditionnelles que l'on a sur ce marché-là. On a donc imaginé un système de clip qui permet de ne pas utiliser de colle ou de vis, qui sont des matériaux assez nocifs en cas de démantèlement et en fin de vie des menuiseries ».

Une volonté de présenter un produit le plus respectueux de l'environnement possible, que l'on retrouve chez une large majorité des participants du salon, quel que soit le secteur dont ils sont issus. Dans l'air du temps, ce défi fait partie intégrante de la stratégie des entreprises. Pour le groupe Lorillard, cela passe notamment par l'amélioration du plan produit qui s'inscrit sur les matériaux. « On travaille beaucoup les intrants au niveau de nos usines de production et de la sélection de nos produits pour répondre aux exigences environnementales actuelles et à venir », explique Sonia Mougey.

Valorisation du savoir-faire et premiers retours d'expérience

En plus de la présentation de sa nouvelle menuiserie Fusia, le groupe Lorillard compte également mettre en avant son savoir-faire. « C'est un savoir-faire autour du bois, de l'aluminium et autour de produits assez novateurs aujourd'hui, comme le vitrage Finéo, qui est un vitrage sous-vide, très mince et qui permet d'atteindre de bonnes performances thermiques et acoustiques. C'est également un concept de verre qui s'encadre dans l'environnement

puisque c'est un produit qui est déjà, à la base, issu d'un circuit écologique », détaille la directrice marketing et R&D du groupe Lorillard.

On sait désormais à quoi s'attendre de la part de l'industriel, mais qu'en est-il de ses propres attentes ? Si le Mondial du Bâtiment se mue en une immense vitrine pour la plupart des entreprises qui y prennent part, le salon devient de fait une occasion en or pour connaître les retours et le ressenti des clients et autres partenaires. « *Le salon est pour nous l'occasion de mesurer l'intérêt de nos visiteurs vis-à-vis de nos produits. Il s'agit de s'assurer que le produit peut correspondre aux attentes des clients et des prospects. EquipBaie nous donne également l'occasion de capter les maîtrises d'ouvrage et les bureaux d'études, pour prendre contact tout simplement, et de pouvoir répondre à des projets ambitieux avec eux* », explique Sonia Mougey.

Une sensibilisation et une communication très verte

Les industriels ne seront pas les seuls à occuper la Porte de Versailles la semaine prochaine. Différents syndicats vont également investir les lieux, comme le SNFA (Syndicat National de la construction des Fenêtres, Façades et Activités associées), ou encore l'UFME (Union des Fabricants de Menuiseries).

Ces syndicats profiteront du salon pour véhiculer plusieurs messages. Nicolas Cailleau, délégué général du SNFA, espère

profiter de ce moment privilégié pour retrouver l'ensemble des adhérents du syndicat, et ainsi échanger sur les grandes tendances du moment.

« *ÉquipBaie est pour nous l'occasion de faire passer un certain nombre de messages sur nos actus, nos travaux, les priorités que l'on peut avoir... Ce salon est également l'occasion de mettre en avant les bénéfices de nos produits ainsi que leurs qualités. Tout l'enjeu est de mettre la menuiserie au centre des préoccupations* », explique M. Cailleau.

Des messages qui peuvent être transmis de bien des manières, et notamment par le biais de conférences, comme ce sera le cas pour l'UFME. Philippe Macquart, son délégué général, tiendra par exemple une conférence sur la recyclabilité de la fenêtre PVC. « *"Il faut recycler ses idées sur la fenêtre" sera le titre de ma conférence. Il s'agira de montrer que le PVC est un matériau recyclable qui répond pleinement à l'objectif écologique et environnemental que le gouvernement s'est fixé* », souligne Philippe Macquart.



« Si nous recyclions toutes nos fenêtres, nous n'aurions quasiment pas besoin de refaire du PVC pour refabriquer nos fenêtres PVC »

Philippe Macquart,
délégué général de l'UFME

Que ce soit pour l'UFME ou pour le SNFA, la grande tendance qui se dégage est bien celle de la transition environnementale. Comme l'explique Nicolas Cailleau, le SNFA en a même fait un enjeu central. Le syndicat œuvre à ce que chacun de ses adhérents puisse réduire au maximum son empreinte carbone.

Pour cela, le SNFA a opté pour deux façons de faire : « *Soit on concentre nos efforts sur l'impact carbone de nos produits, soit on travaille sur la quantité de matière qui est en jeu. On parle alors d'optimisation. Avec le contexte réglementaire dans la construction, et notamment la RE2020, on va travailler à cette optimisation de la matière* », nous explique M. Cailleau.

L'UFME va de son côté, et sur toute la durée du salon, chercher à sensibiliser sur la recyclabilité des fenêtres, comme l'explique Philippe Macquart : « *Je dirais que l'UFME, sur EquipBaie, ce sera surtout une explication pédagogique de toutes les législations qui entourent la fenêtre et tous les challenges liés au recyclage de la fenêtre, avec beaucoup de fiches pédagogiques et de fiches didactiques. C'est ça que l'on apporte à nos adhérents. Pour le dire grossièrement, on leur mêche les différentes obligations gouvernementales liées au recyclage, à l'écologie et à l'économie des ressources, pour essayer d'apporter un maximum de services à des entreprises qui n'ont pas toujours le temps de s'y intéresser de plus près* ».

Propos recueillis par Jérémy Leduc

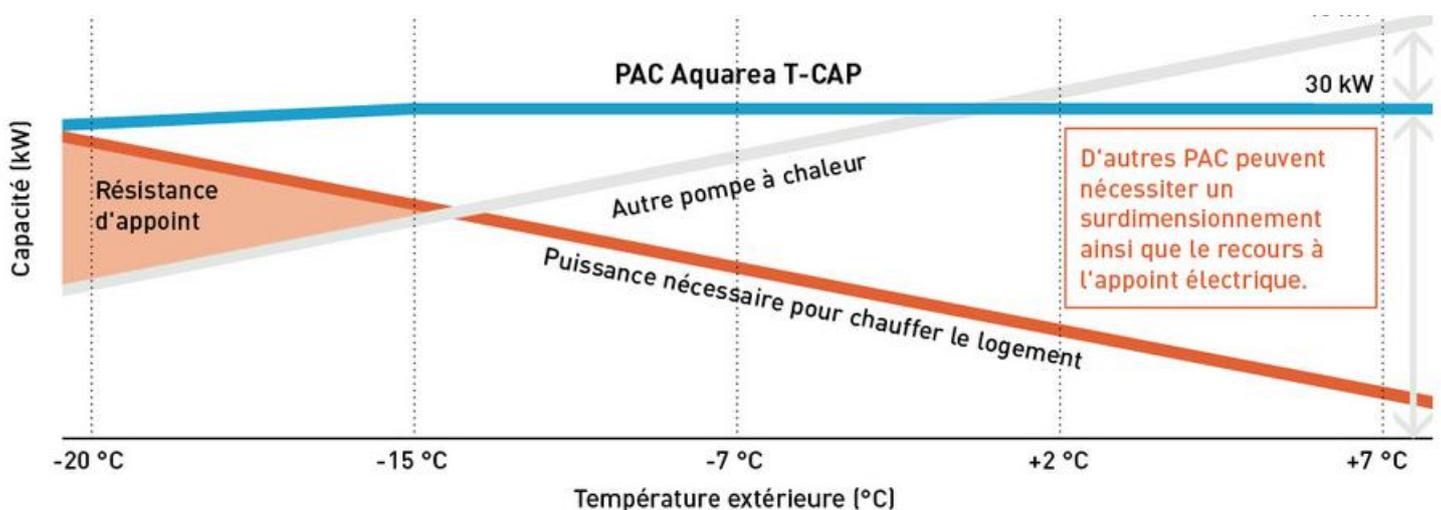


R290
RÉFRIGÉRANT
NATUREL

Pompe à chaleur Air/Eau Big Aquarea T-CAP Série M au R290 : une solution révolutionnaire

La nouvelle Big Aquarea T-CAP Série M de Panasonic est une PAC air/eau haute température de nouvelle génération fonctionnant au R290, un fluide naturel, qui allie polyvalence et durabilité. C'est donc la solution idéale pour les nouvelles constructions ou les projets en rénovation qui permet de réaliser des économies d'énergie.

Cette PAC haute température, dotée de la technologie T-CAP brevetée par Panasonic, assure un maintien constant de la puissance calorifique jusqu'à une température extérieure de -20°C .



La gamme Big Aquarea Série M, qui offre des possibilités d'évolutivité avancées, est disponible en 20, 25 et 30 kW, et peut atteindre 300 kW en cascade pour une flexibilité optimale.



La révolution digitale dans le BTP est en marche, portée par l'intelligence artificielle. Que ce soit pour optimiser la gestion des ressources ou prévenir les accidents, l'IA promet de transformer en profondeur la construction. Mais comment cette technologie peut-elle être intégrée de manière efficace par les professionnels du secteur ?

Le salon Batimat, rendez-vous incontournable pour les professionnels du bâtiment, a mis cette année encore un accent particulier sur l'innovation technologique avec son espace ConstructionTech. Ce dernier a pour ambition de mettre en lumière les solutions numériques, notamment l'intelligence artificielle (IA), qui bouleversent petit à petit le secteur. L'une de ses promesses réside dans son potentiel à optimiser la gestion des projets, en réduisant à la fois les coûts et les impacts environnementaux.

Par exemple, la conception générative permet déjà d'analyser et de proposer plusieurs variantes d'un même modèle, facilitant le choix de solutions plus écologiques et économiquement viables.

Selon Álvaro Vega, regional manager de l'entreprise PlanRadar, spécialisée dans la digitalisation des chantiers, « *le potentiel de l'IA est immense* », même si « *son adoption dépend principalement de la rapidité avec laquelle les entreprises du BTP intègrent cette technologie dans leurs processus* ».

Cependant, la technologie ne peut à elle seule définir l'avenir du secteur. Ce sont les acteurs de la construction qui, par leur utilisation de ces outils, orienteront l'évolution du numérique. À ce titre, l'adoption de l'IA reste fragmentée selon les entreprises et les sous-secteurs, ce qui impose une transformation progressive, dictée par les usages et la réceptivité des professionnels.

IA ET BÂTIMENT : UN DUO PROMETTEUR MAIS ENCORE EN CONSTRUCTION

Une transformation en marche

L'IA et les technologies associées sont déjà en train de faire évoluer les méthodes de travail sur les chantiers. Par exemple, avec sa solution SiteView, PlanRadar combine l'IA avec la technologie SLAM (Simultaneous Location and Mapping).

Cette innovation permet aux équipes sur site de documenter visuellement l'avancement des travaux en temps réel grâce à une caméra 360° fixée sur un casque. « *Cet outil illustre comment l'IA peut améliorer la prise de décision et la planification sur les chantiers. SiteView permet non seulement d'éviter les erreurs de communication et donc d'optimiser la prise de décision, mais aussi de restreindre les litiges potentiels* », souligne Álvaro Vega.

Dans le même esprit, CAD 42, une start-up fondée en 2016, mise sur l'utilisation de capteurs pour créer des jumeaux numériques des chantiers. Ces capteurs, installés sur des machines ou équipements comme les grues, analysent les conditions de travail en temps réel, permettant de détecter les risques potentiels.

« *Grâce à cette approche, les accidents liés aux collisions ou aux erreurs de manipulation peuvent être drastiquement réduits* », relève Jean-Philippe Panaget, président de la start-up, qui propose également d'optimiser les méthodes de travail et de réduire l'impact

environnemental en couplant les données de production et de pollution. « *Dans cette dynamique, l'IA devient un outil stratégique pour une construction plus durable et plus respectueuse des ressources* », ajoute-t-il.

Quelle adoption pour les PME et artisans ?

L'un des principaux défis pour le secteur réside dans l'adoption de ces technologies par les petites et moyennes entreprises (PME) et les artisans. La Fédération Française du Bâtiment (FFB) a pris les devants en créant dès 2018 un groupe de travail dédié à l'IA, afin de sensibiliser et de former les entreprises aux opportunités offertes par cette révolution technologique.

Néanmoins, « *la fragmentation du secteur, avec une multitude de sous-traitants et des projets temporaires, rend l'adoption plus complexe que dans d'autres industries* », relève Jean Ramirez, chef d'entreprise, membre du groupe IA de la FFB.

Dans le secteur de la construction, ce dernier nuance toutefois que « *l'évolution numérique et l'IA ne concernent pas uniquement les grandes entreprises. Les artisans s'approprient ces technologies à leur manière. Par exemple, certains utilisent des applications mobiles pour préparer des devis sur le terrain, qui sont ensuite finalisés automatiquement une fois au bureau* ».



« L'évolution numérique et l'IA ne concernent pas uniquement les grandes entreprises. Les artisans s'approprient ces technologies à leur manière »

Jean Ramirez, chef d'entreprise et membre du groupe IA de la FFB

Des solutions comme celles proposées par CAD 42, avec des outils faciles à installer et à transférer d'un chantier à l'autre, offrent également une porte d'entrée accessible pour ces petites structures. « Ces innovations s'accompagnent d'un changement générationnel, où les jeunes ingénieurs, déjà familiarisés avec le numérique, adoptent plus rapidement ces technologies », poursuit-il.

En matière de durabilité, l'IA joue également un rôle clé dans la gestion des matériaux et des déchets. Le regional manager de PlanRadar explique que « des applications de recyclage et de gestion des déchets pourraient utiliser des robots autonomes pour trier automatiquement les matériaux ».

Le salon Batimat, un point de départ ?

Pour cette branche, l'intérêt de l'intelligence artificielle réside dans la veille technologique afin d'identifier les

opportunités qu'elle pourrait apporter en matière de prévention. « Notre rôle, en tant qu'organisme, est de garantir que l'IA apporte une réelle valeur ajoutée dans ces domaines. Si c'est le cas, nous devons la promouvoir et la rendre plus visible au sein de la branche, en passant par notre accélérateur Santé-Prévention, par exemple », indique Mohamed Trabelsi, responsable développement et projets spécifiques à l'OPPBTBTP. Lors d'une récente session de pitch centrée sur l'IA, des entreprises du BTP ont pu partager leurs expériences, « montrant que ces solutions sont applicables directement sur le terrain, sans s'éloigner des réalités des chantiers », précise-t-il.

Cependant, l'adoption de l'IA rencontre encore des obstacles, notamment en ce qui concerne la fiabilité des solutions et la qualité des données utilisées. Comme le souligne M. Trabelsi, « il est essentiel que les solutions d'IA soient fiables et que les données utilisées soient de bonne qualité, validées et optimisées ». La confiance des professionnels dans ces nouvelles technologies reste un enjeu majeur à surmonter.

Des événements comme le salon Batimat, qui aura lieu à Paris du 30 septembre au 3 octobre prochain, sont essentiels pour faciliter cette transition, et offre un cadre propice à l'échange et à la découverte. « C'est un véritable point de départ pour l'adoption et le test de solutions innovantes », conclut Mohamed Trabelsi.

Propos recueillis par Marie Gérald

30 SEPT - 3 OCT 2024

PARIS - PORTE DE VERSAILLES

BATIMAT

Le salon multispécialiste de la construction et du bâtiment

Changeons
de **perspective** !



Flashez le QR code pour
obtenir votre badge gratuit

Built by
RX In the business of
building businesses

BATIMAT le
IDÉOBAIN mondial
INTERCLIMA du bâtiment

batimat.com



Experts CEE et outils pratiques : ce que le programme OSCAR apporte aux artisans

Fabien Najos, expert technique CEE du programme OSCAR, nous explique l'importance pour les professionnels du bâtiment d'avoir accès à des informations techniques fiables et à jour, et les solutions proposées par le programme pour faire progresser la filière.

=> Quel rôle les professionnels du bâtiment jouent-ils aujourd'hui, dans le dispositif des CEE ?

On peut commencer par rappeler que l'objectif du dispositif CEE est d'inciter les particuliers à réaliser des travaux de rénovation énergétique, mais aussi de permettre aux artisans de toucher une clientèle plus large. C'est une opportunité précieuse pour eux de développer leur chiffre d'affaires et leurs compétences.

Leur rôle est crucial, non seulement parce qu'ils sont en charge des travaux de rénovation énergétique, mais surtout parce qu'ils sont les interlocuteurs principaux des particuliers, sur le terrain. Ils sont face à leurs clients au quotidien, et peuvent être les premiers à évoquer avec eux les aides financières disponibles. Leur rôle de conseil est donc également très important.

=> D'après vos retours terrain, quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés les artisans ?

Les CEE sont assez complexes à maîtriser et les artisans peuvent y voir un obstacle, plus qu'une opportunité professionnelle.

La croissance du parc de logements français au ralenti

En France, la croissance du parc de logements est toujours au ralenti, selon l'Insee, et ce malgré une réduction de la taille des ménages et la hausse des besoins. Le point sur les chiffres clés.

Le nombre de logements en France continue d'augmenter d'année en année, mais à un rythme moins soutenu qu'avant, selon les derniers chiffres de l'Institut national de la statistique (Insee).

Ces 40 dernières années, le parc de logements a augmenté en moyenne de 1,1 % par an. Toutefois, depuis 2018, cette moyenne a baissé autour de +0,9 % par an. Ainsi, au 1er janvier 2024, la France (hors Mayotte) comptait 38,2 millions de logements, contre 37,8 millions un an plus tôt.

Dans le détail, on dénombre 31,4 millions de résidences principales. Elles représentent 82,2 % du parc de logements. Parallèlement, 3,7 millions sont des rési-

dences secondaires (9,8 % du parc), et 3,1 millions de logements sont vacants (8,2 %).

Une réduction de la taille des ménages

« Le nombre de résidences principales augmente plus vite que la population, parce que les ménages ont tendance à être de plus en plus petits, du fait des séparations ou du vieillissement de la population. Il faut donc plus de logements pour loger un même nombre d'habitants », explique Aurélie Goin, cheffe de la division logement et patrimoine de l'Insee.

Bilan du dispositif Pinel : la Cour des Comptes mitigée

Alors que le dispositif Pinel doit prendre fin au 31 décembre 2024, quel bilan après 10 ans d'existence ? La Cour des Comptes publie un rapport mitigé, et appelle à doter de meilleurs outils de suivi le potentiel futur dispositif.

Dans un rapport, la Cour des Comptes dresse un bilan du dispositif Pinel, créé en 2014 et censé prendre fin au 31 décembre 2024.

Pour rappel, ce dispositif portant le nom de l'ancienne ministre du Logement Sylvia Pinel visait à favoriser la construction de logements mis en location pour des ménages modestes, notamment en zones tendues.

Le principe : inciter les particuliers à investir dans la pierre pour bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu, à condition de louer ces logements Pinel à des ménages modestes pendant une durée minimale de 6 ans, et à des loyers plafonnés.

De nombreuses limites soulevées

Dix ans après sa création, ce dispositif n'aurait qu'« *imparfaitement* » rempli ses objectifs de construction, selon la Cour des Comptes. Cette dernière estime qu'il a certes « *largement contribué au déclenchement d'opérations immobilières qui n'auraient pu, ou moins rapidement, aboutir* », mais note qu'il bénéficie surtout à des investisseurs aisés à la recherche d'un outil de défiscalisation, qu'il a fait monter les prix immobiliers dans certains quartiers, et qu'il ne permet pas de rendre ces logements intermédiaires pérennes. En effet, certains propriétaires bailleurs préfèrent récupérer ou revendre leur bien.



Fraudes à la rénovation énergétique : plus de 30 000 cas recensés depuis 2024

Depuis la mise en place du dispositif MaPrimeRénov' en 2020, les signalements de fraudes dans le secteur de la rénovation énergétique connaissent une forte hausse. Entre usurpation d'identité et démarchage illégal, les autorités tirent la sonnette d'alarme.

La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), ainsi que l'Agence nationale de l'habitat (Anah), alertent sur l'explosion des signalements liés à la rénovation énergétique.

En 2022, la DGCCRF a reçu 10 000 signalements, un chiffre qui a grimpé à 23 000 en 2023, pour atteindre 30 000 dès le premiers mois de 2024. Du côté de l'Anah, en charge de la gestion des aides MaPrimeRénov', environ 1 000 signalements ont été recensés pour l'année 2023.

Une augmentation qui coïncide avec l'instauration du dispositif MaPrimeRénov', selon Valérie Mancret-Taylor, directrice générale de l'Anah, qui souligne que « *les signalements ne font qu'augmenter depuis 2020, au moment où l'aide publique MaPrimeRénov' a été mise en place* ». Parmi les principales menaces identifiées, l'usurpation d'identité arrive en tête.

En effet, les fraudeurs profitent de la simplicité de la démarche de demande d'aides pour subtiliser les informations personnelles des ménages et soumettre des dossiers frauduleux.

Il ne sera plus possible de louer un logement d'1m80 sous plafond

Le Conseil d'État a rendu sa décision : il ne sera plus possible de mettre en location un logement d'1m80 sous plafond ou de moins de 2 mètres de large. Cela fait suite à l'annulation d'une partie d'un décret datant de juillet 2023, après un recours déposé par l'association Droit au Logement (DAL).

En juillet 2023, un décret gouvernemental assouplissait les critères de location permettant de louer des logements « atypiques ». Ce décret autorisait notamment la mise en location de logements d'1m80 (contre 2m20 précédemment) ou de moins de 2 mètres de large.

Un décret qui met à mal la lutte contre les marchands de sommeil ?

L'association Droit au Logement (DAL) avait vivement critiqué ce décret, estimant qu'il ouvrait la porte aux marchands de sommeil. Elle avait donc déposé un recours devant le Conseil d'État, et avait été rejointe par la Fondation Abbé Pierre,

le Secours catholique, ATD Quart Monde, la Confédération nationale du logement (CNL) et le syndicat Solidaires.

En mars, le Haut Comité pour le droit au logement (HCDL) – organisme gouvernemental – avait également estimé que ce décret abaissait « le niveau d'exigence en matière d'insalubrité et fragilisait la lutte contre les marchands de sommeil ».

« Il ne faudrait pas que la chute de la production de logements entraîne le retour sur le marché immobilier d'une offre de mauvaise qualité, potentiellement dangereuse pour la santé (...) »



>> LIRE LA SUITE

Bâtiment durable : +7 % d'offres d'emploi en un an

Le cabinet de recrutement Brawo dévoile les résultats d'un baromètre dédié à l'emploi dans le secteur du bâtiment durable. Ce dernier enregistre notamment un bond de 7 % des offres d'emploi en un an.

À l'approche du salon Batimat, le cabinet de recrutement Brawo publie un baromètre consacré aux offres d'emploi dans le secteur du bâtiment durable.

« Nous avons choisi de réaliser un focus sur la filière du bâtiment durable, qui représente un pan clé de l'économie. Ce secteur, qui traverse une période de turbulences, marquée par une destruction de postes ces derniers mois, offre de nombreuses opportunités d'emploi et de carrière pour les profils dotés de compétences vertes », introduit Kaelig Sadaune, fondateur de Brawo.

bâtiment durable ont augmenté de 7 % au premier semestre 2024 par rapport à un an plus tôt, avec un total de 134 000 offres publiées.

Dans le top 10 des profils les plus recherchés, on retrouve les techniciens de maintenance CVC, les chefs de projet génie climatique, les plombiers-chauffagistes, les ingénieurs efficacité énergétique, les poseurs en isolation thermique, les dessinateurs-projeteurs CVC, les ingénieurs froid/climatisation/ventilation, les électriciens, ou encore les coordinateurs de travaux.

De forts besoins en recrutement

Les résultats de ce baromètre révèlent que les offres d'emploi dans le secteur du



[» LIRE LA SUITE](#)

BE POSITIVE

Le salon de la transition énergétique

25-27 MARS 2025
EUREXPO LYON, FRANCE

CONSTRUISONS ENSEMBLE UN MONDE DÉCARBONÉ

4 SECTEURS D'EXPOSITION

- Production EnR
- Génie climatique & électrique
- Bâtiment & construction
- Bois énergie

RÉSERVER
UN STAND



www.bepositive-events.com



Pompe à chaleur Air/Eau Alfea Excellia S : pour réaliser un maximum d'économies !

Alfea Excellia S, c'est la PAC split idéale pour la rénovation qui permet de réaliser des économies d'énergie. Plus performante, plus esthétique et plus silencieuse, et toujours aussi fiable grâce à la robustesse de son échangeur coaxial breveté Atlantic.

Cette nouveauté est toujours dotée de la technologie exclusive et brevetée de l'échangeur coaxial, plus résistant au gel et à l'encrassement qu'un échangeur à plaques classique. Avec un volume tampon intégré, il n'est pas nécessaire d'installer un ballon tampon ou de réaliser du découplage dans la plupart des cas. Ce qui permet de bénéficier jusqu'à 1 000€ d'économies sur le devis et 4h à l'installation.

Avec Alfea Excellia S c'est aussi la « Garantie Confort Atlantic » : un maintien de température à 65°C jusqu'à -15°C extérieur pour un confort en chauffage garanti même par températures négatives.

Les nouveautés :

Unités extérieures esthétiques, monoventilateur quelle que soit la puissance, compactes et parmi les plus silencieuses du marché : 34 dB(A) seulement soit l'équivalent à une chambre à coucher.

Unités intérieures : nouveau design, nouvelle commande digitale intuitive et simple à utiliser avec la mise en service guidée Easy Start, la régulation sans sonde extérieure Smart Adapt, et toujours un accès facile aux composants pour simplifier l'installation et l'entretien.

>> LIRE LA SUITE

Logement social : le nombre de demandeurs atteint un nouveau record

Le nombre de demandes pour obtenir un logement social a encore augmenté cette année, atteignant un nouveau record, avec 2,7 millions de ménages en attente, selon l'Union Sociale pour l'Habitat (USH).

2,7 millions, c'est le nombre de ménages qui étaient en attente d'un logement social en France au premier semestre 2024, selon l'Union Sociale pour l'Habitat (USH). Il s'agit d'un nouveau record, avec une augmentation de 100 000 demandeurs par rapport à un an plus tôt.

« C'est une demande qui augmente partout. C'est le même phénomène que les années précédentes dans toutes les régions et qui montre combien la question de l'accès à un logement abordable demeure très importante »,



a souligné Emmanuelle Cosse, présidente de l'USH, à l'occasion d'une conférence de presse.

Sur ces 2,7 millions de ménages, 1,8 million sont en attente d'un premier logement social, et 870 000 sont déjà logés dans le parc existant et attendent un nouveau logement.

[» LIRE LA SUITE](#)

Les bailleurs sociaux contraints de rénover plus que de construire d'ici 2030



Alors que les coûts de rénovation augmentent et que les besoins en logements sociaux explosent, les bailleurs sociaux doivent composer avec plusieurs exigences. La Banque des territoires anticipe un ralentissement des constructions neuves au profit des réhabilitations massives.

Les bailleurs sociaux, soumis à des obligations de rénovation écologique de plus en plus strictes, sont

contraints de réorienter leurs investissements vers la réhabilitation des logements existants plutôt que vers la construction de nouveaux logements.

Selon les projections de la Banque des territoires, premier financeur du logement social grâce à l'épargne des Français, la construction de logements sociaux (HLM), déjà en baisse depuis 2020, devrait continuer de ralentir. Le seuil des 100 000 nouveaux logements par an ne devrait pas être dépassé dans un futur proche.

[» LIRE LA SUITE](#)

Valérie Létard, une nouvelle ministre du Logement qui fait l'unanimité ?

Le nouveau gouvernement est désormais connu. Au logement, Valérie Létard remplace Guillaume Kasbarian dans un ministère de plein exercice. Lors de son discours de passation, la nouvelle ministre a annoncé les trois grands axes sur lesquels elle souhaiterait travailler.

Après plusieurs semaines de suspense, le nouveau gouvernement Barnier a été dévoilé le 21 septembre.

Attendu par les acteurs du bâtiment et de l'immobilier, un ministère du Logement et de la Rénovation urbaine de plein exercice a été retenu, avec à sa tête Valérie Létard, ancienne députée UDI et vice-présidente du Sénat ayant notamment travaillé sur le sujet du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols.

À l'occasion de son discours de passation, Valérie Létard a insisté sur le choix d'un ministère de plein exercice, prouvant selon elle que « *le Premier ministre considère que le logement est au cœur des priorités et des préoccupations* ». La nouvelle ministre du

Logement a également annoncé trois principaux axes sur lesquels elle souhaite s'engager, à savoir les enjeux sociaux, économiques et environnementaux liés au logement.

« *Il faut dire au monde du logement l'attention particulière qu'on leur porte (...) Il faut préserver la filière logement pour 2025 et il faut imaginer la suite* », a-t-elle résumé.

Les différentes fédérations du secteur ont rapidement réagi à cette nomination, à commencer par le secteur du logement social, qui attend des annonces fortes à l'occasion du Congrès HLM, qui se tient à Montpellier du 24 au 26 septembre 2024.

Nouveau Premier ministre : le bâtiment et l'immobilier réagissent

Alors que Michel Barnier (LR) vient d'être nommé Premier ministre, les différentes fédérations du bâtiment et de l'immobilier ont rapidement réagi à cette annonce. La CAPEB appelle notamment à tenir un Grenelle du Logement, et la FNAIM à créer un ministère du Logement de plein exercice.

Les réactions ne se sont pas fait attendre à l'annonce de la nomination de Michel Barnier en tant que de nouveau Premier ministre.

Dans un communiqué de presse, Jean-Christophe Repon, président de la Confédération de l'Artisanat des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), a salué ce choix : « M. Barnier a fait la preuve à maintes reprises de ses grandes qualités de négociateur



pour savoir mettre autour de la table et respecter l'ensemble des parties prenantes autour d'enjeux majeurs afin de créer des consensus. Nous comptons donc sur lui pour avancer sur ces sujets et pour prendre pleinement en compte la voix des TPE du bâtiment ».

Le président de la CAPEB demande désormais au Premier ministre de conserver les budgets alloués à la rénovation énergétique (...)



[» LIRE LA SUITE](#)

Michel Barnier « est capable de faire un consensus », selon Olivier Salleron



Au lendemain de l'annonce de Michel Barnier au poste de Premier ministre, le bâtiment n'a pas tardé à livrer ses réactions. C'est le cas de la FFB, dont le président Olivier Salleron se dit rassuré face au nouveau visage de Matignon. Entretien.

Comment avez-vous réagi à la nomination de Michel Barnier au poste de Premier ministre ?

Olivier Salleron : La première réaction, c'était une satisfaction mesurée, mais quand même un a priori positif. Je l'ai toujours qualifié de gaulliste social, amoureux de son territoire et des territoires. Pour notre secteur, c'est très important, parce qu'il sait ce qu'est un aménagement du territoire. Il s'est occupé de tout ce qui était infrastructures, dont des Jeux Olympiques d'hiver 1992.

Ensuite, il a été plusieurs fois ministre, dont de l'Environnement - aussi important pour le monde du bâtiment en général et du logement en particulier - et après, dans les instances européennes de très haut niveau.



[» LIRE LA SUITE](#)



Connaissez-vous les atouts du polystyrène extrudé ?

Pour mieux connaître et appréhender ce produit, URSA, spécialiste de l'isolation, vous propose un guide pratique et pédagogique dédié à sa gamme de polystyrène extrudé, « URSA XPS : l'isolant extra performant ».

XPS : de quoi parlons-nous ?

Les millions d'alvéoles présentes dans la mousse plastique constitutive de l'XPS permettent de piéger l'air à l'intérieur du matériau, freinant ainsi la transmission thermique de chaque côté de la paroi isolée.

Un produit d'isolation en XPS peut permettre d'atteindre un R de 6,7 m².K/W en une seule couche (épaisseur de 240 mm).

D'autres atouts font aussi de l'XPS un isolant pertinent en matière d'isolation :

- Insensibilité à l'eau et au gel, une qualité idéale pour les applications sous chape et pour tous les chantiers soumis aux aléas météorologiques.
- Facilité et rapidité de pose grâce aux 3 types d'usinage pour toutes les méthodes de mise en œuvre : finition latérale rainurée-bouvetée, feuillurée ou à bord droit. Par exemple, pour les applications verticales (isolation des murs) le choix d'un usinage latéral bouveté (E) permet une pose rapide, facile et progressive, tout en limitant les ponts thermiques.
- Résistance à la compression : la résistance mécanique permet de supporter des charges importantes et de répondre à des applications spécifiques (exemple : isolation sous dallage dont locaux industriels...).
- Légers et donc facile à mettre en œuvre.

Photovoltaïque : la France devrait s'inspirer de ses voisins européens

Malgré une belle dynamique actuelle pour le photovoltaïque résidentiel en France, de grosses disparités existent en Europe. Nombre de nos voisins voient leur marché photovoltaïque bien plus développé que le nôtre. Hello Watt dévoile une étude pour tenter d'expliquer ces différences, et soumet un ensemble de mesures censées aider le pays à rattraper son retard.

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) vient de publier les nouveaux montants de la prime à l'autoconsommation et des tarifs de vente du surplus pour les installations photovoltaïques raccordées entre le 1er août et le 31 octobre 2024. La prime à l'autoconsommation enregistre une baisse de 13 % (pour les installations ≤ 3 kWc) et de 17 % (pour les installations ≤ 9 kWc) par rapport au trimestre précédent.



Ces baisses vont à l'encontre du besoin des particuliers d'accéder à un photovoltaïque moins cher, souligne Hello Watt. Dans certains pays européens, des mesures financières incitatives ont au contraire contribué au développement du photovoltaïque résidentiel.

Pour son étude, Hello Watt s'est attaché à comparer et expliquer les disparités de développement (...)

[» LIRE LA SUITE](#)

France Solar, spécialiste de l'installation de panneaux photovoltaïques, s'apprête à supprimer 149 postes



L'entreprise France Solar s'apprête à fermer sa branche dédiée aux particuliers. En cause : un marché morose en raison de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt. Au total, ce sont 149 postes qui sont sur le point d'être supprimés.

France Solar aura connu des jours meilleurs. L'entreprise, basée à Brumath (Bas-Rhin) et spécialisée dans l'installation de panneaux photovoltaïques,

a récemment annoncé dans un communiqué « un projet de réorganisation visant à concentrer ses activités sur le marché des professionnels ».

Une restructuration dont va faire les frais sa branche dédiée aux particuliers, qui cessera de fait toute activité. En définitive, ce sont 149 postes qui vont être supprimés.

Le marché des particuliers connaît des « défis majeurs », justifie l'entreprise, qui compte aujourd'hui 275 salariés. France Solar met notamment en cause « l'inflation et la hausse des taux d'intérêt » depuis 2022, qui « ont réduit la capacité des ménages à investir (...) »

[» LIRE LA SUITE](#)

Les Français pâtissent d'un manque de connaissance du dispositif MaPrimeRénov'

Les Français sont-ils incollables concernant le dispositif MaPrimeRénov' ? Rothelec a mené l'enquête auprès de 2 416 foyers afin d'être fixé sur leur niveau de connaissance.

Depuis 2020 et la mise en place de MaPrimeRénov', plus de deux millions de logements ont pu en bénéficier pour couvrir une partie des dépenses liées à des travaux de rénovation énergétique. Mais ce dispositif est-il suffisamment connu de tous ?

Pour se faire une idée, Rothelec, le spécialiste du chauffage électrique, a mené l'enquête auprès de 2 416 foyers afin de savoir si les Français connaissent bien ce dispositif.

Certains Français ignorent jusqu'à l'existence de MaPrimeRénov'

D'après les résultats de l'enquête, et malgré quatre années d'effectivité, un peu plus d'un Français sur deux ne connaît pas

cette aide de l'État. En effet, ils sont plus de 52 % à déclarer ne pas connaître ce dispositif et 31 % à n'en avoir qu'une vague idée. À l'inverse, 17 % des répondants déclarent tout savoir de MaPrimeRénov'.

En prenant le verre à moitié plein, on peut se dire que près d'un Français sur deux a déjà entendu parler de cette aide. Mais on ne peut pas en dire autant des nouvelles dispositions qui sont entrées en vigueur le 15 mai 2024. En effet, depuis le 1er janvier 2024, MaPrimeRénov' est divisée en deux axes. À savoir, MaPrimeRénov' Parcours par geste, dédiée à la réalisation d'un ou plusieurs travaux d'isolation, de ventilation, de chauffage, etc.

L'Île-de-France dessine son plan d'aménagement à horizon 2040

La région Île-de-France a récemment voté le plan d'aménagement du territoire qui s'imposera aux élus jusqu'en 2040. Celui-ci comporte plusieurs mesures, dont une controversée sur les logements sociaux.

Les élus d'Île-de-France connaissent désormais la feuille de route à suivre pour l'aménagement de la région. Le plan d'aménagement du territoire a été voté le 11 septembre, et s'imposera aux élus jusqu'en 2040.

Le schéma directeur de la région Île-de-France (Sdrif), qui a fait l'objet d'une enquête publique avec 8 700 contributions, a été adopté par une « *très large majorité* » des élus du conseil régional présidé par Valérie Pécresse (LR). Le précédent Sdrif datait de 2013.

Une mesure qui ne fait pas l'unanimité

Le nouveau document comprend plusieurs mesures, dont une qui s'est retrouvée en

plein cœur d'une controverse. Il s'agit de la « *norme anti-ghetto* », qui vise à freiner la production de logements sociaux dans les communes qui en comptent déjà au moins 30 %, pour instaurer « *une mixité sociale réelle plutôt que de laisser la misère entretenir la misère* », a déclaré Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France, à l'ouverture de la séance.

Les services de l'État avaient retoqué une clause plus restrictive dans l'avant-projet du Sdrif, en 2023, estimant que son application entraînerait une baisse de la construction de logements sociaux de 21 %.

Lyon va accueillir le premier immeuble sans chauffage ni climatisation de France

Un projet d'immeuble résidentiel capable de maintenir une température intérieure confortable sans l'aide de radiateurs ni de climatiseurs, va sortir de terre à Lyon. Ce projet, qui doit être livré en 2026, est une première en France, comme l'ont annoncé récemment ses initiateurs.

C'est une première en France. Lyon s'apprête à voir sortir de terre un projet unique, à savoir le premier immeuble résidentiel capable de garder une température intérieure confortable, sans l'aide de radiateurs ni de climatiseurs.

Bâti au sud de la ville, dans le quartier en développement de la Confluence, l'immeuble « *Essentiel 22-26* », dont la livraison est prévue pour 2026, sera « *emblématique d'une ville climatiquement neutre et solidaire* », a estimé Bruno Bernard, le président écologiste de la Métropole de Lyon, lors d'une présentation du projet.

Conçu par le cabinet d'architecture autrichien Baumschlager Eberle, l'immeuble de six étages pourra maintenir toute l'année une température intérieure entre 22 et 26 degrés « *sans l'utilisation d'un système conventionnel de chauffage et de climatisation* », promet le promoteur Nexity, qui réalise le projet.

Comment cela fonctionne concrètement ? En saison froide, le réchauffement des pièces sera assuré par « *la chaleur corporelle des occupants et celle dégagée par l'éclairage et les appareils électroménagers par exemple* », assure à l'AFP l'architecte Mathias Bernhardt du cabinet Baumschlager Eberle.



1 CONJONCTURE

L'activité du bâtiment se replie de 4,3 % au 1er semestre 2024

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) dévoile sa conjoncture. Entre l'écroulement des permis de construire et des mises en chantier, et le ralentissement continu dans l'activité amélioration-entretien, l'activité du bâtiment décline de 4,3 % au 1er semestre 2024.

Lors de sa traditionnelle conjoncture de rentrée, la Fédération Française du Bâtiment (FFB) annonce toujours le même problème : la crise du logement neuf. Entre les sept premiers mois de 2023 et ceux de 2024, les permis de construire déclinent de 9,9 %, et les mises en chantier de 13,4 %. La tendance baissière reste certes plus modérée en glissement trimestriel, avec respectivement -6,4 % et -4,3 % sur trois mois.

Or, selon Olivier Salleron, président de la FFB, cette légère accalmie s'explique par un été d'ordinaire moins productif.

« Attention aux prochains mois, c'est-à-dire septembre, octobre, novembre, qui seront déterminants, malheureusement, pour nos entreprises et pour l'emploi », avertit l'intéressé durant un point presse.

En globalité, l'activité du bâtiment enregistre -4,3 % en volume sur le premier semestre 2024. Le neuf recule de 11,3 %, plombé par le logement (-17,5 %), alors que le non résidentiel limite la casse (-1,8 %). L'activité amélioration-entretien affiche +1,4 %.

NOMADIC | 24



1 CONJONCTURE

Un climat toujours morose pour la promotion immobilière au 2ème trimestre 2024

La météo de la promotion immobilière n'est toujours pas au beau fixe. Au deuxième trimestre 2024, les mises en vente de logements neufs s'écroulent de 42,4 %, tandis que le nombre de permis de construire dévise de 12,2 %.

Si la construction de logements reprenait des couleurs à fin juillet, d'après les chiffres du ministère de la Transition écologique, on ne peut pas en dire autant du bilan du deuxième trimestre 2024 rapporté par la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI).

Dégringolade continue des permis et des mises en vente

Selon Didier Bellier-Ganière, délégué général de la FPI, le « déficit de permis de construire » se creuse, avec une baisse de 12,2 %, pour 82 400 autorisations délivrées entre avril et juin 2024, par rapport au deuxième trimestre 2023. La tendance se fait particulièrement sentir dans le

logement individuel pur (-20,1 %, avec 18 800 autorisations) mais également dans le collectif (-15,1 %, avec 41 200). Seul l'individuel groupé semble s'en tirer sur ce trimestre (+7,4 %, avec 11 300). Rappelons que de 2015 à 2018, le volume trimestriel moyen s'élevait à 113 000 permis de construire.

Côté mises en vente, les résultats sont « dramatiques », décrit M. Bellier-Ganière. Durant ce T2 2024, ils atteignent des niveaux les plus bas observés depuis 2010, avec -42,4 % entre le T2 2023 et le T2 2024, tombant à 13 953. Entre le S1 2023 et le S1 2024, les mises en vente dégringolent (...)



[» LIRE LA SUITE](#)

Construction de logements : les chiffres reprennent des couleurs à fin juillet

Les chiffres de la construction de logements ont repris des couleurs en juillet, selon le ministère de la Transition écologique, après un mois de juin morose, avec des permis de construire ayant atteint un plus bas historique depuis 2015.

C'est une première depuis de nombreux mois : les permis de construire et mises en chantier de logements neufs ont été dans le vert au mois de juillet, selon le ministère de la Transition écologique.

Après avoir encore reculé de 3 % au mois de juin, les permis de construire ont repris du poil de la bête en juillet, avec 30 000 permis délivrés, soit +7,1 % par rapport à un mois plus tôt. Même embellie pour les mises en chantier, avec +12,2 %.



Toutefois, sur un an, les chiffres restent inquiétants, avec toujours -12,1 % pour les permis de construire, et même -20,2 % pour les mises en chantier.

Dans le détail, sur ces 12 mois, les permis de construire ont reculé de 16,5 % pour les logements individuels, et de 9,4 % pour les logements collectifs.



[» LIRE LA SUITE](#)

Logements neufs : la baisse des réservations s'atténue au 2ème trimestre



Au 1er trimestre, le ministère de la Transition écologique enregistrait une chute de 38 % des logements neufs commercialisés et de 25 % pour les réservations. Au 2ème trimestre, cette dégringolade ne s'est que légèrement atténuée, avec un léger redressement pour les réservations.

Les réservations de logements neufs ont très légèrement augmenté au deuxième trimestre 2024, avec +3,3 % par rapport au premier trimestre, après 24 mois consécutifs de baisse.

Dans le détail, cette hausse concerne notamment les logements en construction sur existant (+10,4 %), et dans une moindre mesure les nouvelles constructions (+2,4 %).

En termes de type de logements, ces réservations ont augmenté de 3,5 % pour les logements collectifs, mais ont baissé de 1,4 % pour les maisons individuelles.



[» LIRE LA SUITE](#)



I CONJONCTURE

Construction : près de 8 000 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi au T1 2024

La situation des chefs d'entreprise en France se dégrade : le 1er semestre 2024 enregistre une hausse de 18,4 % des cessations d'activité, affectant principalement les petites et moyennes entreprises, dont celles de la construction.

Selon un rapport publié par l'association GSC avec le groupe Altares, 29 958 entrepreneurs se sont retrouvés sans activité au premier semestre 2024, soit une augmentation de 18,4 % par rapport à la même période.

Une chiffre qui s'approche dangereusement des niveaux records atteints il y a une décennie en France.

Les PME, premières victimes d'une conjoncture défavorable

Les chefs d'entreprise à la tête de PME sont particulièrement vulnérables face aux aléas économiques actuels, notamment à

cause de leurs structures financières fragiles et des difficultés à rivaliser dans les appels d'offres ou à rembourser les dettes contractées pendant la pandémie.

Les dirigeants de petites structures, notamment celles de moins de cinq salariés, sont les plus touchés, représentant près de 90 % des pertes d'emploi.

La crise touche notamment le secteur de la construction, qui enregistre une augmentation de 34,2 % des pertes d'emploi, soit 7 669 chefs d'entreprise (...)



>> LIRE LA SUITE



1 CONJONCTURE

BTP : -8 % d'entreprises artisanales créées en 2023

En 2023, le nombre de créations d'entreprises artisanales a de nouveau franchi la barre des 250 000, selon le baromètre ISM/MAAF. Cette année, les disparités entre secteurs et régions sont toutefois plus importantes. Le BTP enregistre de son côté -8 % de créations, et -14 % de cessions de fonds de commerce.

Comme chaque année, l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) et la MAAF publient leur baromètre annuel sur les créations d'entreprises dans l'artisanat.

L'année passée, 250 660 entreprises artisanales ont été créées, soit un nombre stable par rapport à l'année 2022 (-1 %). Elles représentaient ainsi 24 % des créations d'entreprise en 2023, et leur nombre a augmenté de 23 % sur les 5 dernières années.

Ce résultat a notamment été stimulé par le secteur des services (+8 %) en 2023, et plus particulièrement les immatriculations de taxis/VTC, qui enregistrent +20 %, et le nettoyage de bâtiment, avec +17 %.

Baisse des créations d'entreprises artisanales : tous les segments du bâtiment concernés

Le secteur du BTP, lui, enregistre de son côté 86 080 créations d'entreprises artisanales, soit une baisse de 8 % par rapport à 2022 (après +4 %), dans un contexte tendu pour la construction neuve.

Dans le détail, on observe notamment -17 % pour les travaux de menuiserie bois et PVC, -12 % pour la maçonnerie générale, -10 % pour les travaux d'installation d'eau et de gaz, -7 % pour les installations électriques, ou encore -9 % pour (...)



>> LIRE LA SUITE

Le théâtre du Beauvaisis se transforme

À Beauvais, l'Atelier Joulin & Chochon (David Joulin et François Chochon) a été retenu pour reconstruire le Théâtre du Beauvaisis. Un projet créé dans le but d'avoir une architecture remarquable, à vocation culturelle, qui se pose aux portes du centre-ville. L'ensemble se caractérise par sa teinte laiteuse et son aspect qui se rapproche de la pierre calcaire utilisée dans les constructions alentours.

Monument structurant de la ville de Beauvais, le théâtre du Beauvaisis a été réhabilité à plusieurs reprises. En effet, après le bombardement de la ville par l'aviation allemande et les importants dégâts qui se sont suivis, le projet du théâtre a été rapidement abandonné. Il faudra attendre 1949, pour avoir un nouvel équipement culturel.

Ainsi, grâce aux indemnités de dommages de guerre, un théâtre provisoire a été installé dans deux hangars venus tout droit de l'aérodrome de Tillé. En 1970, la toiture s'effondre et une réhabilitation devient urgente, suivie dix ans plus tard par une autre. C'est ainsi que voient le jour un grand hall d'accueil et d'exposition ainsi que les gradins et un agrandissement de la scène.





La piscine olympique Georges Vallerey est prête pour l'avenir

Une réhabilitation minutieuse doublée d'un savoir-faire méticuleux a réinventé un emblématique équipement parisien : la piscine olympique Georges Vallerey. La rénovation lourde et tout aussi complexe a été menée par AIA Life Designers, une agence aux références reconnues, œuvrant depuis 1965 sur divers projets d'envergure.



Dans le XXème arrondissement de Paris, la piscine olympique Georges Vallerey est une institution. En effet, réalisée en 1924, c'est dans cet équipement à l'architecture typique que se sont déroulées les épreuves de natation, de plongeon et de water-polo des Jeux Olympiques d'été.

L'édifice, révolutionnaire pour son époque, a subi une rénovation en 1986 par l'architecte Roger Taillibert. En plus de la restauration du bassin olympique de 21 m de large et 50 m de long et la modification des façades en béton, l'homme de l'art lui a octroyé un toit ouvrant novateur. Restaurer un tel édifice n'est pas une chose aisée. Mandatée pour mener à bien le projet, l'agence AIA Life Designers a fait tout son possible pour adapter l'ensemble aux usages actuels, tout en préservant l'esprit d'un monument symbolique.



La cathédrale de Nantes rouvrira au public en septembre 2025

Ayant subi un incendie criminel le 18 juillet 2020, la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes fait l'objet de travaux de dépollution et de restauration depuis fin 2023. L'annonce a été faite : elle rouvrira partiellement au public le 29 septembre 2025.

Alors que la cathédrale Notre-Dame de Paris doit rouvrir ses portes au public le 8 décembre 2024, la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes, ayant également subi un incendie, rouvrira quant à elle près d'un an plus tard, le 29 septembre 2025.

La cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes avait fermé ses portes au public le 18 juillet 2020, après avoir fait l'objet d'un incendie criminel. Les travaux de dépollution et de restauration avaient ensuite débuté à la fin de l'année 2023.

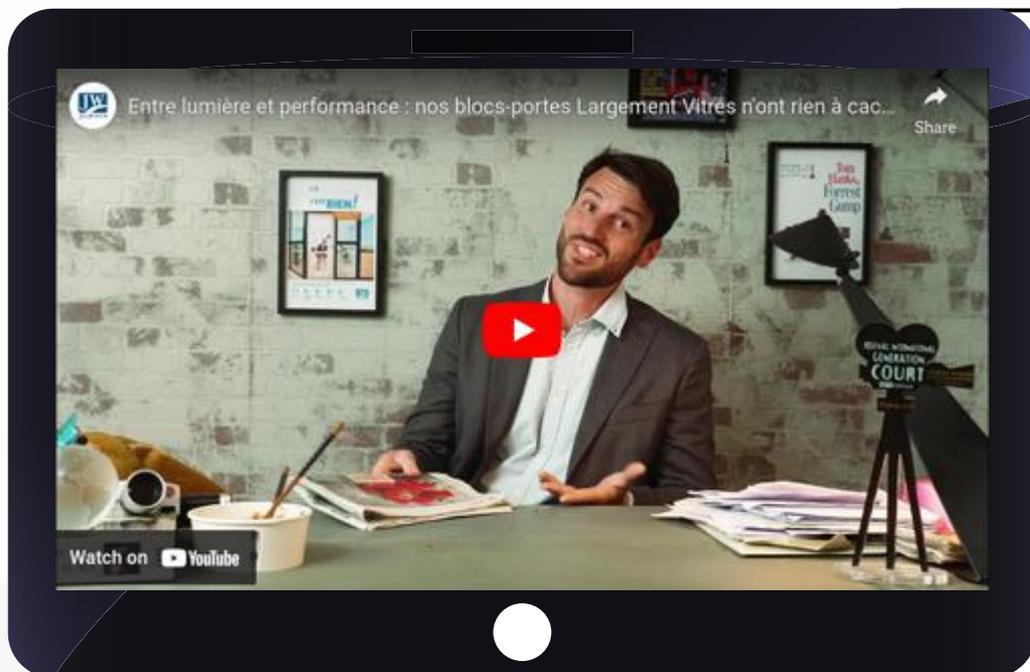
Ce 10 septembre, la conservatrice régionale des monuments historiques et l'évêque du diocèse de Nantes ont annoncé que la cathédrale rouvrirait partiellement ses portes au public dans un an, le 29 septembre 2025.

Des travaux qui dureront jusqu'en 2027

À ce jour, la rénovation du chœur et du bras sud du transept sont en cours.



Blocs-portes largement vitrés JELD-WEN : des performances qui n'ont rien à cacher !



La nouvelle gamme de Blocs-Portes Largement Vitrés propose des produits conçus pour s'intégrer parfaitement dans divers environnements, qu'il s'agisse de bâtiments neufs ou en rénovation.

[>> LIRE LA SUITE](#)

Bati CCTP : outil intuitif pour l'édition de vos CCTP, DPGF, CCAP et Actes d'Engagement

Bati CCTP permet de générer des CCTP complets et de qualité, à partir d'une bibliothèque de clauses préétablies. Il permet également de rédiger et d'éditer des CCAP et Actes d'Engagement, aussi bien pour les marchés de travaux publics que privés.



[>> LIRE LA SUITE](#)



Pascal GUILLAUME

Président de la FEDENE

Pascal Guillaume devient président de la FEDENE

Président de la FEDENE depuis trois ans, Pierre de Montlivault cède sa place à Pascal Guillaume, dans un contexte d'inquiétude pour le budget de l'Ademe et les projets à venir.

 >> LIRE LA SUITE



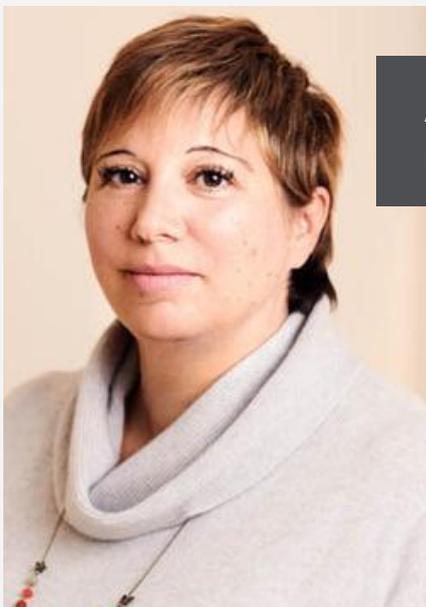
Sabah DOUDOU

Déléguée générale de Cochebat

Une nouvelle déléguée générale pour Syplast, l'UPB, Cochebat, le SNEP et le STRPEPP

Sabah Doudou est nommée déléguée générale de Syplast, d'UPB, de Cochebat, du SNEP et du STRPEPP. Elle succède ainsi à Elisabeth Charrier, qui quitte ses fonctions après quatre années de bons et loyaux services.

 >> LIRE LA SUITE



Audrey CAMUS

Directrice générale d'Icade

Audrey Camus nommée DG d'Icade

Du mouvement à la gouvernance d'Icade dès la rentrée. La foncière nomme Audrey Camus en tant que nouvelle directrice générale, qui rejoint aussi le comité exécutif du groupe.

 >> LIRE LA SUITE



Sols vinyle en lés - Feelings

Ce sol antidérapant proposé à la vente en rouleau offre un aspect on ne peut plus naturel autant à des pièces à usage résidentiel lourd telles que les entrées, les cuisines et les salons/salles de séjour qu'à des pièces à usage commercial modéré ou ponctuel comme les chambres d'hôtel, les salles de conférence...

[>> LIRE LA SUITE](#)



Découvrez les technologies Aalberts hfc pour optimiser la pompe à chaleur

Les pompes à chaleur devront couvrir environ 20 % des besoins mondiaux en chauffage dans les bâtiments d'ici 2030 pour répondre aux engagements énergétiques et climatiques. L'installation d'un générateur à basse température, tel qu'une pompe...

[>> LIRE LA SUITE](#)



PACK'EAU BOX : gestionnaire d'eau de pluie pour maisons individuelles

Le Pack'Eau Box est un gestionnaire d'eau de pluie autonome qui gère la mise à disposition de l'eau sur son installation domestique pour des usages non potables. Il puise prioritairement l'eau de pluie dans la cuve de stockage et bascule...

[>> LIRE LA SUITE](#)



Bati CCTP
+ Chiffrage

Un outil pour éditer vos CCTP, DPGF, CCAP, Actes d'Engagement et le chiffrage de vos projets de construction et de rénovation

Bati CCTP + Chiffrage

Éditez vos CCTP, DPGF, CCAP, Actes d'Engagement et réalisez le chiffrage de vos opérations. Plus de 40 Lots - Des clauses préétablies pour le neuf et la rénovation - Une bibliothèque de prix de 35.000 ouvrages. Grâce à Bati CCTP + Chiffrage, vous pouvez réaliser une estimation de vos projets de...

[>> LIRE LA SUITE](#)



Toiture compacte VMZINC pour les locaux à forte et très forte hygrométrie

Le système de toiture compacte est un système de toiture chaude modulable sur tout type de support (tôle d'acier nervurée, béton, bois). Il associe une couverture en QUARTZ-ZINC PLUS à joint debout et une isolation en verre cellulaire FOAMGLAS.

[>> LIRE LA SUITE](#)



Alizéa, baie coulissante aluminium

La baie vitrée coulissante aluminium Alizéa propose des profils sobres et épurés. Isolation, sécurité et confort d'utilisation sont les points forts de ce coulissant. Pour bénéficier d'un maximum d'apports solaires et profiter de la vue qui s'offre à vous, les profils Alizéa savent se rendre invisibles.

[>> LIRE LA SUITE](#)



Baumit CreativTop

L'aspect unique d'une façade ne dépend pas uniquement de sa couleur. Baumit CreativTop est un enduit de finition siloxané destiné à être appliqué sur les murs extérieurs et permet de nombreuses finitions créatives. Au rouleau ou à la brosse, toutes sortes de structures peuvent enfin voir le jour grâce...

[>> LIRE LA SUITE](#)



DECKEO : plafond chauffant-rafraichissant

Le plafond chauffant-rafraichissant DECKEO est une solution complète comprenant une dalle DECKEO 30, des cales de rattrapage, du tube Maxipro, un collecteur NIS et le système de régulation DOMOLINE. Peut être posé en neuf et pour la rénovation.

[>> LIRE LA SUITE](#)



Hétérogène U3 U4 acoustique : Tapiflex, excellence, génius et platinum

Les revêtements de sol hétérogènes acoustiques Tarkett proposent des solutions designs, dotées d'une couche intermédiaire en mousse pour réduire la transmission du son et absorber les chocs. Inspirés des tendances actuelles et disponibles dans...

[>> LIRE LA SUITE](#)



PU338 : colle PU 2C Low Monomer

illbruck - PU338 est une colle polyuréthane bi-composante sans solvant, avec un taux de monomère inférieur à 0,1 %. Réticule par réaction de la résine polyuréthane et du durcisseur. Principalement utilisée pour le collage des équerres dans les angles de menuiseries aluminium.

[>> LIRE LA SUITE](#)



Zinc PRISMO blanc brossé+

PRISMO blanc brossé+ est un zinc présentant une apparence unique à la finition brossé légèrement blanche élégante.

Il s'intègre parfaitement dans chaque projet pour un design personnalisé qui laisse une impression durable.

[>> LIRE LA SUITE](#)



ADAGIO HD+ : dalle de plafond minéral

Découvrez ADAGIO HD+, une solution acoustique de haute qualité offrant une surface lisse, uniforme et durable, dotée d'une résistance aux rayures inégalée et d'une blancheur éclatante. Grâce à sa perméabilité exceptionnelle à l'air, la surface reste lumineuse et blanche pendant une période...

[>> LIRE LA SUITE](#)

Développez votre visibilité et vos avis clients !

helloVisibilité

199€ HT /mois

- Avis Clients & référencement
 - Gestion du service Google My Business
 - Votre présence dans 25 annuaires
 - Page personnalisée sur l'annuaire helloArtisan
 - Système de collecte d'avis Google
 - Réponses prédéfinies aux avis
 - Interface de suivi de la visibilité et des avis

- Jusqu'à 2 rendez-vous offerts
- SMS
- Site vitrine
- Les services
 - Gestionnaire de compte dédié
 - Définition du périmètre géographique
 - Application mobile helloArtisan Pro



Accueil client externalisé + tous les avantages de helloVisibilité inclus

helloE-secrétariat

249€ HT /mois

- Avis Clients & référencement
- Jusqu'à 2 rendez-vous offerts
- SMS
- Site vitrine

- E-secrétariat
 - Numéro dédié (dont diffusion dans les annuaires helloVisibilité)
 - Prise en charge et gestion des appels de vos clients par un(e) E-secrétaire dédié
 - Accès à tous les contacts et mémos en temps réel grâce à l'application mobile helloArtisan Pro



Offre spéciale
Batimat 2024
1 MOIS OFFERT
sur
helloE-secrétariat !

Prise en charge des aides CEE – MPR* avec les fonctionnalités d'helloE-secretariat

En partenariat avec **homélior**[®]

helloRénov' Energétique

299€ HT /mois

- Avis Clients & référencement
- Jusqu'à 2 rendez-vous offerts
- SMS
- Site vitrine
- E-secrétariat

- Prise en charge des aides CEE & MaPrimeRénov' des clients particuliers
 - Prise en charge des aides de vos clients dès la signature du devis
 - Démarches administratives gérées par une équipe dédiée
 - Montant du reste à charge déduit des aides
 - Un accès en temps réel pour envoyer les demandes de prise en charge grâce à l'app mobile helloArtisan Pro



*CEE (Certificat d'économie d'énergie – MPR (MaPrimeRénov'))
Engagement : 1 an minimum, 2 mois offerts grâce au paiement annuel (jusqu'à 598€ HT offerts). E-secrétariat : jusqu'à 100 appels / mois puis tarification sur mesure en fonction du volume d'appels.